Introduction

1ère version :

Dans des articles publiés au XXème, une rumeur selon laquelle Pierre Corneille serait l’auteur des pièces de Molière, rumeur lancée par Pierre Louÿs, romancier né à Gand en Belgique en 1870, de nationalité française. Cette théorie ne repose sur aucune preuve concrète, Pierre Louÿs étant réputé pour être « un homme de supercherie extraordinaire », de plus qu’aucun des contemporains de Molière ne s’est permis de contester la paternité de ses pièces. Mais cette rumeur perdure du fait que Molière a eu une éclosion tardive, avait un prétendu manque d’éducation et de culture, son agenda chargé et qu’il y avait aucune preuve manuscrite qui pouvait réfuter directement la rumeur. Elle s’est éternisée tout le siècle, jusque dans les années 2000, où Cyril et Dominique Labbé, deux chercheurs affirment que Corneille a écrit pour Molière. Pour cela, ils définissent une « une distance inter-textuelle » mesurant la différence de lexique entre les textes des auteurs. Ils déterminent ensuite un seuil, et si ce seuil n’est pas dépassé, on considère que les deux pièces sont écrites par le même hauteur. L’argument de Dominique Labbé était qu’à cette époque la plupart des pièces de théâtres était signées sous le nom de « comédien poète ». Environ 90% des comédies et la moitié des tragédies du XVIIe siècle étaient signées par des "comédiens poètes" en tant que prête-noms, selon Dominique Labbé. Cette pratique permettait aux auteurs de rester anonymes tout en permettant aux acteurs de promouvoir et de jouer leurs œuvres. Mr Bernet, un chercheur, a constaté que la distance inter-textuelle séparant Molière et Corneille était la norme de l'époque. En effet, il a trouvé que P. Corneille et son frère Thomas auraient également pu écrire la plupart des pièces du corpus de Mr Bernet. Cependant, les deux chercheurs ont objecté, reprochant à Mr Bernet de ne pas avoir respecté leur méthode. Mr Schöch affirme que l’implémentation de C. et D Labbé « lisserait artificiellement les différences entre les auteurs ». En effet, dans leur étude, les deux chercheurs utilisent la distance euclidienne, ce qui augmente le poids des lemmes fréquents. Cela engendre la diminution de la disparité entre les fréquences observées de différentes formes.

La méthode de Vonfelt se concentre sur les 1-grammes de caractères pour évaluer la distance intertextuelle, mais elle ne prend pas en compte la sélection ou le traitement des textes. Marusenko et Rodionova ont utilisé une approche probabiliste pour attribuer des pièces de théâtre à des auteurs, en comparant les comédies en vers de Molière avec celles de Quinault et de Corneille, selon cinq critères grammaticaux. Cependant, cette méthodologie soulève des questions sur sa performance empirique, l'inégalité des corpus de comparaison et la logique de la procédure elle-même. Des approches plus qualitatives ont également été proposées pour résoudre le problème de l'attribution des comédies de Molière. La complexité de cette controverse tient au doute généralisé sur les auteurs officiels, ce qui rend impossible l'utilisation de méthodes supervisées pour identifier les styles d'au moins une partie des auteurs de l'époque. La versification et les règles de décence sont rigoureusement codifiées dans le théâtre classique, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire à l'attribution des œuvres. Il y a également eu a cette période d’importantes inspirations entre les auteurs.

deux hypothèses sont examinées pour remettre en question la paternité des œuvres de Molière. La première hypothèse, basée sur les travaux de Wouters et al. (23), suggère que Molière aurait fourni des brouillons à P. Corneille, qui aurait ensuite versifié les pièces, peut-être avec l'aide de son frère. Selon cette hypothèse, Molière aurait créé les intrigues mais la versification aurait été réalisée par P. Corneille (ou son frère), considérée comme une opération technique ne méritant pas de crédit explicite. Si cela était vrai, on pourrait trouver des similitudes de vocabulaire dans les pièces signées par Molière, mais les rimes, les mots de fonction, les affixes et les séquences morphosyntaxiques devraient être les mêmes que dans les autres pièces de P. (ou T.) Corneille. La deuxième hypothèse, basée sur les théories du poète acteur de D. Labbé, suggère que Molière n'aurait pas écrit ni les intrigues ni les vers de ses pièces, et qu'il n'aurait été qu'un nom célèbre utilisé pour aider à promouvoir la pièce, pour satisfaire l'ego de l'acteur principal/metteur en scène et pour dissimuler le nom de l'auteur réel. Selon cette hypothèse, les sujets choisis dans les pièces de Molière, comme les Précieuses Ridicules, auraient été plus proches des intérêts habituels de P. (ou T.) Corneille et ne refléteraient aucune influence de Molière. Si cela était vrai, tous les indicateurs devraient montrer que le vocabulaire et le style de Molière n'existent pas, et les pièces de Molière devraient être confondues avec celles de P. Corneille selon chacun des six critères évalués dans cette étude.

2nd version :

Dans des articles publiés au XXème siècle, une rumeur selon laquelle Pierre Corneille serait l’auteur des pièces de Molière a été lancée par Pierre Louÿs, romancier né à Gand en Belgique en 1870 et de nationalité française. Cette théorie ne repose sur aucune preuve concrète, Pierre Louÿs étant réputé pour être « un homme de supercherie extraordinaire ». De plus, aucun des contemporains de Molière ne s’est permis de contester la paternité de ses pièces. Cependant, cette rumeur persiste du fait que Molière a eu une éclosion tardive, qu'il avait un prétendu manque d’éducation et de culture, que son agenda était chargé, et qu'il n'y avait aucune preuve manuscrite qui puisse réfuter directement la rumeur. Elle s’est éternisée tout le siècle jusqu'aux années 2000, où Cyril et Dominique Labbé, deux chercheurs, affirment que Corneille a écrit pour Molière. Pour cela, ils ont défini une « distance inter-textuelle » mesurant la différence de lexique entre les textes des auteurs. Ils ont ensuite déterminé un seuil, et si ce seuil n’a pas été dépassé, ils ont considéré que les deux pièces ont été écrites par le même auteur. L’argument de Dominique Labbé était qu’à cette époque la plupart des pièces de théâtre étaient signées sous le nom de « comédien poète ». Environ 90% des comédies et la moitié des tragédies du XVIIe siècle étaient signées par des "comédiens poètes" en tant que prête-noms, selon Dominique Labbé. Cette pratique permettait aux auteurs de rester anonymes tout en permettant aux acteurs de promouvoir et de jouer leurs œuvres. M. Bernet, un chercheur, a constaté que la distance inter-textuelle séparant Molière et Corneille était la norme de l'époque. En effet, il a trouvé que P. Corneille et son frère Thomas auraient également pu écrire la plupart des pièces du corpus de M. Bernet. Cependant, les deux chercheurs ont objecté, reprochant à M. Bernet de ne pas avoir respecté leur méthode. M. Schöch affirme que l’implémentation de C. et D. Labbé « lisserait artificiellement les différences entre les auteurs ». En effet, dans leur étude, les deux chercheurs ont utilisé la distance euclidienne, ce qui augmente le poids des lemmes fréquents. Cela engendre la diminution de la disparité entre les fréquences observées de différentes formes.

La méthode de Vonfelt se concentre sur les 1-grammes de caractères pour évaluer la distance intertextuelle, mais elle ne prend pas en compte la sélection ou le traitement des textes. Marusenko et Rodionova ont utilisé une approche probabiliste pour attribuer des pièces de théâtre à des auteurs, en comparant les comédies en vers de Molière avec celles de Quinault et de Corneille, selon cinq critères grammaticaux. Cependant, cette méthodologie soulève des questions sur sa performance empirique, l'inégalité des corpus de comparaison et la logique de la procédure elle-même. Des approches plus qualitatives ont également été proposées pour résoudre le problème de l'attribution des comédies de Molière. La complexité de cette controverse tient au doute généralisé sur les auteurs officiels, ce qui rend impossible l'utilisation de méthodes supervisées pour identifier les styles d'au moins une partie des auteurs de l'époque. La versification et les règles de décence sont rigoureusement codifiées dans le théâtre classique, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire à l'attribution des œuvres. Il y a également eu a cette période d’importantes inspirations entre les auteurs.

deux hypothèses sont examinées pour remettre en question la paternité des œuvres de Molière. La première hypothèse, basée sur les travaux de Wouters et al. (23), suggère que Molière aurait fourni des brouillons à P. Corneille, qui aurait ensuite versifié les pièces, peut-être avec l'aide de son frère. Selon cette hypothèse, Molière aurait créé les intrigues mais la versification aurait été réalisée par P. Corneille (ou son frère), considérée comme une opération technique ne méritant pas de crédit explicite. Si cela était vrai, on pourrait trouver des similitudes de vocabulaire dans les pièces signées par Molière, mais les rimes, les mots de fonction, les affixes et les séquences morphosyntaxiques devraient être les mêmes que dans les autres pièces de P. (ou T.) Corneille. La deuxième hypothèse, basée sur les théories du poète acteur de D. Labbé, suggère que Molière n'aurait pas écrit ni les intrigues ni les vers de ses pièces, et qu'il n'aurait été qu'un nom célèbre utilisé pour aider à promouvoir la pièce, pour satisfaire l'ego de l'acteur principal/metteur en scène et pour dissimuler le nom de l'auteur réel. Selon cette hypothèse, les sujets choisis dans les pièces de Molière, comme les Précieuses Ridicules, auraient été plus proches des intérêts habituels de P. (ou T.) Corneille et ne refléteraient aucune influence de Molière. Si cela était vrai, tous les indicateurs devraient montrer que le vocabulaire et le style de Molière n'existent pas, et les pièces de Molière devraient être confondues avec celles de P. Corneille selon chacun des six critères évalués dans cette étude.